



Ouagadougou, le 27 AVR 2020

COMMUNIQUE

Sur instructions de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres, le Gouvernement informe la communauté éducative que le calendrier de reprise des activités administratives et pédagogiques est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales :

- la reprise administrative est fixée pour le lundi 4 mai 2020 ;
- les activités pédagogiques pour les élèves en classe d'examen (CM2, Troisième, Dernière année CAP, dernière année BEP et terminale) reprendront progressivement le lundi 11 mai 2020 ;
- les élèves des classes intermédiaires reprendront progressivement le lundi 25 mai 2020.

Pour le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'innovation :

- la reprise progressive des activités pédagogiques dans les institutions d'enseignement supérieur est fixée au lundi 11 mai 2020.

Pour les structures de formation professionnelle :

- la reprise progressive des activités de formation professionnelle est fixée au lundi 11 mai 2020.

.../...


Une circulaire administrative indiquera pour chacun des ordres d'enseignement et de formation, le chronogramme précis de reprise des cours.

Le Gouvernement interpelle l'ensemble des acteurs impliqués à prendre toutes les dispositions pour le respect des dates fixées.

Par ce calendrier de reprise des activités administratives et pédagogiques du secteur de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle, le Gouvernement vise l'objectif d'une année scolaire et académique apaisée et achevée dans le respect des conditions optimales de sécurité sanitaire.

Le Ministre de la Communication
et des relations avec le Parlement,
Porte-parole du Gouvernement




Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'Ordre National